

Organismes intervenant dans l'entreprise

INTERVENANT	Adresse	Nature du contrôle

Exemples de vérifications périodiques

	Type de vérification ou formalité	Moment ou fréquence de la vérification	Personne ou organisme chargé de la vérification	Textes de référence	Documents complétés ou établis
Amiante	Contrôle de la présence des matériaux	Annuelle et trimestrielle	Organisme agréé	R.1334-18 Code Santé Publique	Rapport
Compresseurs	Réépreuve de la cuve	10 ans (fixe) 5 ans (mobile)	Organisme de contrôle agréé	Variable selon le type d'appareil	Procès-verbal d'épreuve
Chariots automoteurs à conducteur porté (manuscopiques, télescopiques...)	Essais de fonctionnement Vérification de l'état de conservation	Semestrielle	Personne qualifiée	R4323-19 à 28	Registre de sécurité
Appareil de levage	Essais de fonctionnement Vérification de l'état de conservation	Annuelle	Personne qualifiée	R4323-28	Registre de sécurité
Electricité	Vérification	Lors de la mise en service puis annuelle	Organisme de contrôle agréé	Décret n°88-1056 du 14/11/1988 mod. Arrêté du 10/10/2000	Rapport de vérification
Opération de chargement et déchargement effectuée par une entreprise extérieure	Analyse des risques liés aux opérations	Avant toute opération	Chef d'entreprise et le transporteur	R4515-1	Protocole de sécurité
Entreprises extérieures	Réunion et inspection communes	Avant le début des travaux et pendant l'exécution des travaux	Chef d'entreprise extérieure et chef d'entreprise utilisatrice	R4512-2 à 6 et 8 à 11 R4513-1 à 5	Plan de prévention
Equipements de protection individuelle	Vérification de maintien en conformité	A chaque utilisation	Chef d'entreprise	R4322-1	Registre de sécurité
Système de protection individuelle contre les chutes en hauteur	Vérification de l'état général Vérification du respect des instructions de stockage	Annuelle ou sur mise en demeure de l'inspection du travail	Personne qualifiée appartenant ou non à l'établissement	R4323-99 à 103	Registre de sécurité
Incendie	Vérification des moyens de lutte	Annuelle	Installateur qualifié ou organisme vérificateur qualifié	R4227-2	Compte-rendu de vérification